

1. CCIG



Allègements souhaités, enfin octroyés

Sur [Allnews](#) le 23 juin 2021

La [CCIG](#) se réjouit en particulier de la levée de l'obligation du télétravail, ainsi que le retour progressif à la normal pour le secteur de la restauration.

Le Conseil fédéral a annoncé ce jour les nouvelles mesures d'assouplissements. Celles-ci sont positives et constituent une étape importante vers la normalisation. La [CCIG](#) se réjouit en particulier de la levée de l'obligation du télétravail, ainsi que le retour progressif à la normal pour le secteur de la restauration.

Le Conseil fédéral fait un grand pas en avant en levant, à partir du samedi 26 juin, un certain nombre de mesures sanitaires. Ces mesures d'assouplissement s'inscrivent dans une situation épidémiologique favorable, corrélée à une augmentation marquée du nombre personnes vaccinées.

La [CCIG](#) se réjouit de ces annonces et salue en particulier la levée de l'obligation du télétravail. En effet, la [Chambre](#) avait déploré la rigidité de cette obligation, dont la levée était conditionnée à la mise en place de dépistages répétés en entreprises. La complexité et la lourdeur administrative d'une telle mesure constituaient une contrainte inutile pour nos PME. Durant toute la durée de la crise, les entreprises ont fait de nombreux efforts, parfois très coûteux, pour protéger la santé de leurs collaborateurs. Selon [Vincent Subilia](#), directeur général de la [CCIG](#) «ces efforts se sont montrés particulièrement adéquats et efficaces. Aujourd'hui, il convient de poursuivre la vaccination à un rythme soutenu et les citoyens doivent être encouragés à y recourir. La [CCIG](#), comme d'autres organisations, participera à cet effort en mettant à disposition de ses employés souhaitant se faire vacciner, des créneaux horaires en collaboration avec un centre de vaccination».

Enfin, la [CCIG](#) salue le retour progressif à la normal pour le secteur de la restauration et espère que les assouplissements annoncés pourront stimuler le tourisme à l'approche des vacances d'été. L'adoption de règlements de l'UE sur le certificat numérique COVID s'appliquant dans l'espace Schengen ainsi que la levée de l'obligation de quarantaine pour les personnes entrant en Suisse depuis l'espace Schengen constituent des signaux positifs. L'assouplissement du dépistage obligatoire pour les personnes vaccinées ou guéris constitue également un pas dans la bonne direction.